Montela présenté sur la Liste des Elèves qui peuvent être admis par le Mre de la guerre

paris 8 7bre 1821.

Monsieur,

j'ai l'honneur de réclamer toute votre bienveillance en faveur de Mr. de Montela qui se présente pour etre admis à l'école militaire de St Cyr. je désire bien vivement que le succès de sa demande s'accorde avec l'esprit de justice qui préside à tous vos Examens. Encouragé par l'interet que vous voudrez bien prendre à lui, il s'en montrera digne par ses talens autant qu'il l'est par ses qualités personnelles. Mr de Moncla appartient à une des principales familles du Dauphiné et participe à un long heritage de vertus et de merite.

je serai en mon particulier extrêmement sensible à la bonté que vous voudrez bien lui témoigner, et je regarderai comme un veritable service cette marque de votre souvenir. je vous offre d'avance l'expression de mes remerciemens et celle du désir que j'ai de conserver avec vous d'anciennes relations, auxquelles j'attache le plus grand prix.

j'ai l'honneur d'etre dans ces sentimens, monsieur et ancien collaborateur, votre tres humble et obéissant serviteur.

Jh fourier.
de l'academie des Sciences

Monsieur Reynaud
Examinateur des aspirans à l'école polytechnique et aux écoles militaires.

DSI

DSI

A Monsieur
Monsieur Fourier Préfet
du Département de l'isère
a Grenoble.

r. le 9. aout.

Marseille le 26. Juillet 1806.

Monsieur Fourier Préfet du département de l'Isère.

Monsieur le Préfet;

Nous avons reçu la lettre dont vous nous avez honorés le 10. de Juillet Courant par laquelle nous voyons que vous avez eu la bonté d'apostiller favorablement et de faire passer notre pétition à Sa Majesté I. & R.^e nous Sommes par avance persuadés du bon accueil que notre Célèbre Empereur lui fera, l'envoi provenant, Monsieur le Préfet, de votre part.

Nous avons fait Remettre au Courier une petite boîte renfermant douze flacons d'essence de Rose, veuillez, Monsieur Fourier, la faire retirer et l'agréer comme un Souvenir de l'Egypte.

Nous ne pouvons, Monsieur Le Préfet, que vous faire de très humbles remercîmens des bontés que vous avez eües pour nous, et vous prier de croire que nous Sommes les plus devoués à votre Service et avec beaucoup de Respect et de Reconnaissance.

Monsieur le Préfet.

vos très humbles et très obéissants Serviteurs

abd-ell-hall aga des Jannissaires —

henen hanna frère du Général Jacob.

Georges ayde Ex-douanier en Egypte.

48
2 pièces
dodé

T. S. V. P.

abd-ell-hall aga des Jannissaires
au Cours Lieutaud N.° 5. m.on 25.

à Marseille

DSI

mais personne n'a entrepris
d'accomplir le vœu formé
par Euler. l'auteur de
ce traité est le seul qui se
soit proposé ce but important
et il y est heureusement
parvenu
les premières découvertes de ~~[illegible]~~
de m. Legendre datent
de 1786. il n'a point
cessé d'approfondir et
d'étendre cette théorie; et
il en a tellement perfectionné
toutes les parties qu'il sera toujours
regardé comme le fondateur. par des

théorème, aurait pu
sonne ne s'est mis
d'Euler; et on peut c
seul à s'en occuper, d
ses premières recherc
que actuelle. Cette é
~~doute les progrès~~ d
~~mais l'auteur~~, par des
valles de temps, ~~est~~
tièrement ~~cette~~ théor
des tables fort étendu
calculs.

~~Le reste~~ du tome
grales définies dont

fragment autographe du Bon Fourier secrétaire perpétuel de l'académie des sciences

bon à tirer
sauf les corrections indiquées
Jh Fourier.

es. Une troisième partie,
des fonctions elliptiques,
uction des tables.
mencement du tome II,
sition des méthodes qui
les elliptiques dans diffé-
t sur leur étendue, mais
ique nécessaires pour cal-
es de première et de se-
proximation que peuvent
nétriques de Briggs.
ce de remarquer que cette
uelle l'auteur a donné le

ISD

extrêmement reconnaissant du souvenir et de la bonté de Monsieur Libri je suis obligé de lui remettre le billet. je ne puis malheureusement profiter de son offre bien aimable. il ne m'avoit pas été envoyé de billet.

j'ai reçu il y a quelques jours ~~[illegible]~~ duc d'aumont une invitation pour assister au jeu du roi et par les motifs de santé je ne m'y suis point rendu.

je renouvelle à monsieur libri l'expression de mes — remerciements et celle du prix que j'attacherai toujours à son souvenir.

J[h] fourier.

Membre de l'Institut de France

jeudi 23.

16663

Baron J. B. J. Fourier
1768–1830 Philosopher

DSI

Baron J. B. J. Fourier
1768–1830 Philosopher

Grenoble le 7 Septembre 1812.

Monsieur et cher [illegible],

Je m'empresse de vous faire part de mes remarques concernant la position des figures dans les dessins du zodiaque rectangulaire de Dendérah.

Je n'ai point les gravures de ces deux dessins, j'ai les dessins eux-mêmes qui m'ont été envoyés il y a plusieurs années par M^rs Jollois et de Villiers. Or il y a dans l'un de ces dessins une transposition que je présume avoir été rectifiée lors qu'on a gravé ces dessins. Comme votre dernière lettre me laisse des doutes à cet égard et qu'il s'agit ici d'une circonstance importante en elle-même, je vais m'expliquer d'une manière plus détaillée afin de vous donner lieu de juger du fait et de rectifier l'erreur si en effet elle a été commise.

Le n° 1 ainsi désigné dans la description de M^rs Jollois et Devilliers représente la décoration du soffite du dernier entre-colonnement à droite en entrant dans le portique de Dendérah. Il contient le lion la vierge la balance le scorpion le sagittaire et le verseau. Quant à la place que ce dessin occupe dans le monument il est facile de la faire connaître. Il faut prendre ce même dessin avec les deux mains et le mettre d'abord verticalement devant soi ayant le lion à la droite et toutes les figures ont la tête en haut et les pieds en bas. Si l'on se porte ensuite dans l'entrecolonnement dont il s'agit c'est-à-dire dans le dernier entre-colonnement à droite en entrant dans le portique et que l'on ait en face de soi le mur latéral qui termine ce même entrecolonnement on n'aura plus qu'à élever le dessin au-dessus de la tête et le tourner horizontalement sans cesser de voir les figures. Alors le dessin est dans sa vraie position, on pourroit le coller sur le plafond et il correspondroit exactement à la sculpture du soffite. La grande figure qui sert de cadre a le dos appuyé sur le mur latéral, toutes les autres figures ont les pieds vers ce mur latéral et la tête se dirige vers le milieu du portique et enfin toutes les figures marchent pour sortir du portique. Il n'y a donc aucune difficulté pour ce dessin n° 1 et si la planche a été gravée de manière que la feuille de papier après l'impression représente la même chose que le dessin n° 1, le lecteur concevra parfaitement la place que les sculptures occupent et la manière dont toutes les figures sont disposées. Il faudroit qu'il en fût de même du dessin n° 2. Mais cette feuille telle qu'elle est sous mes yeux ne présente point les figures dans leur véritable situation.

DSI

en effet prenez le dessin n° 2 avec les deux mains de manière qu'il soit vertical et que vous puissiez l'observer, toutes les figures ayant la tête en haut et les pieds en bas. toutes ou du moins presque toutes marchant de votre droite vers votre gauche ~~vis-à-vis~~ elles s'éloignent de l'image du soleil éclairant la tête d'isis c'est en cela que ce dessin ~~exemplaire~~ rectifie l'erreur de celui de m^r denon car dans ce dernier toutes les figures ont la face tournée vers l'image du soleil éclairant la tête d'isis ce qui est contraire au monument. maintenant portant devant vous le dessin n° 2. placez vous dans l'entre colonnement qui lui répond c'est à dire dans le dernier entre colonnement à gauche en entrant dans le portique tournez le dessin en l'élevant au dessus de votre tête sans cesser de le lire. si vous avez devant vous en face le mur lateral qui termine l'entre colonnement votre dessin ne correspondra pas aux sculptures car vous auriez le signe du cancer vers le mur qui sépare le portique du temple et il est certainement vers l'entrée du portique. l'ordre des signes seroit transposé ce qui ~~seroit~~ une erreur capitale. si au lieu d'avoir en face le mur lateral vous tournez le dos sans quitter le dessin à ce mur lateral qui termine l'entre colonnement dont il s'agit ~~et~~ que vous ayez levé le dessin horizontalement au dessus de votre tête de manière à le pouvoir lire votre dessin sera encore mal placé et ne correspondra point aux sculptures car toutes les figures auront la tête vers le mur lateral le plus voisin ce qui n'a point lieu sur le monument et la figure qui sert de cadre n'aura point le dos appuyé sur le mur lateral. ainsi vous n'avez aucune manière de bien placer votre dessin. il faut considérer 1° que toutes les figures ~~dont~~ doivent avoir les pieds appuyés vers le mur lateral voisin et la tête portée vers le milieu du portique 2° que toutes ces figures ont la face tournée vers le temple 3° que le signe du cancer est voisin de l'entrée de l'entre colonnement et non pas voisin du temple. le dessin de m^r denon est radicalement faux en ce que les figures ont la face tournée vers l'image du soleil éclairant la tête d'isis. le dessin n° 2 dont il s'agit présente à la vérité toutes les figures dans leur vraie situation mais il a l'inconvénient de ne pouvoir pas être appliqué sur le monument de la même manière que le dessin n° 1. il n'est pas un fragment du plafond comme le dessin n° 1 il est l'image de ce plafond vue dans un miroir. je veux dire que si la paroi du portique étoit une glace si l'on se mettoit dans le dernier entre colonnement à gauche ayant le dos appuyé contre le mur lateral voisin on regardoit en bas dans la glace on verroit la même chose que le dessin n° 2. en effet si ~~ayant pris le dessin~~ dans cette même position on prenoit avec les deux mains le dessin n° 2 en le plaçant devant soi pour le lire on verroit les figures ayant la tête en haut et les pieds en bas en sorte que si sans cesser de le lire on le mettoit sous les pieds on auroit exactement la même image que celle qui est dans la glace.

maintenant en supposant que les gravures soient faites de manière à ce que les feuilles de papier après l'impression représentent exactement la même chose que le dessin n° 2 tel que m^rs jollois et devilliers me l'ont envoyé. il faudra pour que le lecteur ait une juste idée de la situation des figures qu'il fasse de ce dessin l'usage suivant. on prend le dessin n° 2 avec les deux mains on le place horizontalement devant soi de manière à pouvoir le lire c'est à dire en sorte que les figures aient les pieds du côté de celui qui lit ~~[illegible]~~ on le porte dans l'entre colonnement dont il s'agit c'est à dire dans le dernier à gauche en entrant dans le portique on tourne le dos contre le mur lateral voisin. alors on élève le dessin toujours horizontalement au dessus de la tête de manière à pouvoir le lire comme s'il étoit transparent. dans cette situation on peut l'appliquer sur le soffite ou pourroit aussi se supposer placé sur la terrasse du temple à l'est on appliqueroit le dessin sous ses pieds et il correspondroit aux sculptures.

voilà monsieur et cher collègue ce que j'avois à vous faire remarquer concernant ces deux dessins dont l'un est un fragment du plafond et dont l'autre en est l'image réfléchie. j'avois souhaité que dans les gravures on auroit eu égard à cette différence. j'avois toujours il est facile d'y remédier dans l'explication de la planche mais si cela n'a pas eu lieu cette remarque est absolument nécessaire car si l'on ~~négligeoit~~ ne suivoit pas mention et que le lecteur fît des deux dessins un usage semblable il est certain que l'ordre de six signes seroit interverti et l'on ne trouveroit plus dans le zodiaque egyptien l'ordre des signes grecs ce qui est entièrement contraire aux monuments.

j'ai reçu ~~les~~ la dernière lettre que vous m'avez écrite concernant les mémoires auxquels je travaille présentement et j'espère que l'on trouvera dans cet ouvrage toutes les réponses aux objections qui méritent la peine d'être réfutées. je continue à m'en occuper sans interruption et le corps de l'ouvrage est entièrement rédigé mais il y a une multitude de détails accessoires qui exigent beaucoup d'attention. j'ai reconnu qu'il étoit absolument nécessaire d'y insérer un tableau de l'egypte ancienne parceque je suis forcé d'interrompre continuellement les discussions pour donner ~~aux~~ le lecteur une juste idée du génie allégorique des égyptiens. en déduisant des monuments astronomiques la connoissance des époques principales de quelques époques de l'histoire egyptienne il m'a donc paru ~~que j'étois obligé~~ de faire entrer réunir dans un seul article toutes ces remarques sur le caractère des egyptiens et sur leur histoire. ce tableau sommaire de l'egypte ancienne est achevé et il est très abrégé puisqu'il peut avoir trente pages environ d'impression en 23 seulement. ce morceau est très utile à l'objet que je traite et ~~[illegible]~~ il complette ~~en~~ quelque sorte la préface historique où je regrette d'avoir parlé des anciens egyptiens avec si peu d'étendue.

je vous remercie des soins que vous avez donnés au choix de mon ancien élève et je m'en rapporte entièrement à votre amitié pour moi. je vous prie de me conserver ces mêmes sentiments que vous m'avez accordés jusqu'ici et j'y attacherai toujours le plus grand prix.

auriez vous la bonté de me répondre le plutôt possible sur l'objet de cette lettre car votre réponse déterminera le changement que je dois faire dans la rédaction.

fourier.

Monsieur et cher collègue j'ai lu avec beaucoup d'attention la première partie de votre mémoire
sur les inscriptions ~~et~~ toutes vos observations me paraissent très fondées. je n'avois examiné ce sujet
sous le rapport qui peut intéresser ~~largement~~ mon travail et je ne puis rien faire de mieux que de
m'en rapporter aux recherches plus détaillées que vous avez faites. je pense que vous aurez fait
mention des inscriptions dans les pieds et aussi de la position actuelle des inscriptions du colonne de
thèbes dont quelques unes sont au niveau du sol.

je me souviens parfaitement de la remarque que vous avez bien voulu me communiquer sur les
deux signes particuliers qui indiquent les constellations équinoctiales. j'avois seulement oublié
de qui je le tenois mais je n'avois point remarqué ces signes sur le monument.
mr champolion désirait ~~apporter~~ à grenoble un exemplaire et je serais très satisfait d'user
de son obligeance car j'aurais la certitude d'un envoi prompt et exempt de tout inconvénient mais
je serai obligé à paris ~~de~~ de consulter souvent ~~cet~~ ouvrage et je craindrais d'en être privé. je
ne pourrois accepter l'offre de mr champolion qu'autant que vous pourriez mettre pendant toute
mon séjour à paris un autre exemplaire à ma disposition ce qui serait peut-être difficile.
je partirai vraisemblablement dans trois jours je m'arrêterai huit jours en route et j'en emploierai
cinq à faire le voyage ainsi je serai dans douze jours à paris. je vous marquerai précisément le jour
de mon arrivée.

j'avais prié il y a quelques années mr corabeuf de me calculer une suite de triangles sphériques et il
m'avoit envoyé les résultats. mais j'ai remarqué lors que j'ai voulu en faire usage une erreur dans
la position d'un triangle dont il résulte que tous les calculs ne peuvent me servir. cela m'a un peu
retardé mais le fond de l'ouvrage est achevé. s'il étoit absolument nécessaire de publier sans aucun
délai on pourroit imprimer une partie de mon mémoire et annoncer la fin pour la livraison suivante.
mais il n'en est pas comme de la préface historique qui devoit ~~absolument~~ nécessairement paroître toute
entière. si au contraire j'ai le temps d'achever les parties qui ne sont point encore complettes j'y travaillerai
sans interruption. au reste nous aurons à ce sujet un entretien à mon arrivée. ce qui me conviendroit
je suis en effet obligé d'apporter avec moi les livres qui me sont devenus familiers et que je remplacerois
difficilement à paris cependant j'en aurai beaucoup moins qu'au voyage précédent. je
désirerois avoir un globe céleste un peu grand et s'il est possible à poles mobiles. un exemplaire des
descriptions de thèbes et de celles qui sont imprimées ainsi que des mémoires, enfin une collection des
épreuves des gravures déjà faites. je désirerois bien que vos occupations vous permissent de faire
préparer ces objets ou du moins de m'indiquer où je pourrois les trouver immédiatement après mon
arrivée.

Je n'ai point encor vu le rapport de Mr Lebreton. S'il a fait une mention obligeante de la préface historique je suis persuadé que j'en suis redevable à votre complaisance et je vous en renouvelle mes remercîments. Vous connaissez depuis longtemps mes sentiments et ma reconnaissance

Fourier.

Grenoble ce 18.8bre 1812.

de Joseph Fourier

Monsieur Moreau de Jonnès est trop bon de me
savoir gré de la justice que je lui ai rendue. je le
remercie de ses remerciemens.

Mr le rédacteur qui assiste à nos séances m'a demandé ce que
j'ai lu hier. je lui ai envoyé ces feuilles hier au soir. elles ont
été remises à neuf heures du soir.

je n'en ai point conservé de copie. je prie Monsieur
Moreau de Jonnès, s'il en a l'occasion, de reprendre ces trois
feuilles afin qu'elles soient conservées ou de retenir
je le prie d'agréer mes sentiments et de
me conserver ceux qu'il veut bien
m'accorder.

J. Fourier

mardi matin.

150

Reçu le 22 —
Cette Commission
était chargée de
me parler des
cheiks qu'on [?]
a [?] arrêtés [?]

Commissaire français près le divan du Caire Au général de division Dugua

Général

J'ai l'honneur de vous prévenir que quatre membres du divan vont se rendre incessamment chez vous pour vous entretenir d'un objet très important sur lequel l'assemblée desire connaitre vos intentions.

Salut et respect.

J. B. Fourier

2 pièces
dat.

DSI

Institut de France

Académie Royale des Sciences

Paris, le 21 janvier 1829.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Monsieur le Baron

je suis très honoré et très flatté de la désignation que m.m. les membres de la société du bulletin universel ont bien voulu faire de moi. je désire vivement quelque faible que soit mon suffrage pouvoir concourir au succès de l'honorable et utile entreprise que vous dirigez.

veuillez agréer avec mes vœux tous mes sentimens de haute considération

Bon. fourier.

DSI

Institut de France

Académie Royale des Sciences.

Paris, le sept avril 1826.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Monsieur,

je viens de recevoir votre seconde lettre datée d'altona 30 mars 1826. je la fait déposer dans les archives de l'académie royale et réunir à la précédente sur le même objet. Dans notre séance prochaine de lundi 10 il sera donné connaissance des nouvelles recherches de votre savant coopérateur Mr Clausen votre lettre sera communiquée dans son entier telle que vous venez de me l'adresser. je ne doute point que vous n'ayez reçu présentement ma première réponse. une de nos feuilles publiques les plus répandues le journal des débats du 7 avril vient d'annoncer les observations de la nouvelle comète et fait mention de votre lettre et des travaux de Mr Clausen. si vous le désirez je ferai communiquer à M. M. les rédacteurs des feuilles les annonces que vous m'aurez transmises. je vois en mon particulier avec une vive satisfaction ces nouveaux et importans résultats.

Agréez monsieur l'assurance de toute ma considération

Bn Fourier.

DSI

soixante quatorzième et dernière
Cote quatre vingt neuf

Je trouve parfaitement convenable la lettre que Monsieur le marquis de Marbois veut bien me communiquer. cette declaration sera universellement approuvée si M^r Auger en donne connaissance ce qui est vraisemblable. je ne vois pas comment elle pourrait etre plus franche puisqu'elle exprime un fait certain et une intention vraie. je présume que l'academie fera un choix bien moins facile et moins juste que celui qu'elle avait en vue mais tout considéré, il y a des noms bien supérieurs aux honneurs academiques.

Je prie de présenter à Monsieur le marquis de Marbois l'hommage de mes respects.

J^b. Fourier

Paris onze janvier.

DSI

Monsieur

Monsieur [redacted]
rue de Braque
au marais.

Paris.

Monsieur,

J'ai reçu votre nouveau mémoire. je l'ai lu fort attentivement et j'y ai trouvé de nouvelles preuves de l'importance et du succès de vos recherches sur cette question difficile

Veuillez agréer mes remerciements.

J'aurai l'honneur de vous recevoir demain jeudi à huit heures comme vous le desirés.

Je suis, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

Fourier.

mercredi 7 juin

DSI

A Monsieur
Monsieur le Maire
de Grenoble
à Grenoble

Grenoble, le 19. mai 1807.

l'Isère.

Le Préfet du Département de l'Isère.

A Monsieur le Maire de Grenoble.

Monsieur Le Maire,

Son Excellence le Ministre de la Guerre m'annonce par sa lettre du 13. mai courant, que Monsieur le Général Valance Sénateur nommé par décret impérial du 20. mars dernier pour commander la 5.e Légion de reserve de l'intérieur qui va être organisée à Grenoble, doit arriver en cette Ville dans les cinq premiers jours du mois de juin prochain.

Les instructions de S. Ex. le Ministre de la Guerre portent que lors de la première Entrée de M. le Général Sénateur Valance dans cette Ville, il devra recevoir les mêmes honneurs que ceux attribués par les articles 15. et suivants du titre 9. du Décret impérial du 24. messidor an 12, aux Sénateurs faisant leur Entrée d'honneur dans le chef-lieu de leur Sénatorerie, après quoi il sera considéré et traité comme Général de Division inspecteur Employé.

Je vous invite en conséquence à prendre les mesures nécessaires pour que les articles du Décret précité reçoivent leur entière Exécution

en ce qui vous concerne. Veuillez bien aussi avant le 1.er Juin me faire connaître les dispositions que vous Croirez devoir déterminer en cette circonstance et surtout relativement au Détachement de la Garde nationale qui doit se trouver à la porte de la Ville à l'arrivée de Monsieur le Général Senateur.

J'ai l'honneur de vous Saluer.

[signature]

DSI

Préfecture de l'Isère.

Grenoble, le 29 X^bre 1810

Le Préfet du Département de l'Isère, membre de la Légion d'honneur, Baron de l'Empire,

A Monsieur le maire de Grenoble membre de la légion d'honneur.

Monsieur le maire

Je suis informé que des marchandises de fabrique anglaise, telles que mousselines, perkales, Basins, casimirs, et autres de ce genre, sont transportées de la Suisse dans les départemens méridionaux,

J'ai lieu de craindre que quelque partie de ces marchandises ne soit déposée dans cette ville.

Au reçu de la présente je vous prie de mettre en usage tous les moyens qui sont à votre disposition,

---

A Monsieur
Monsieur le Maire
de Grenoble

Préfet de l'Isère

1810

pour découvrir et faire saisir ces marchandises prohibées.

Les démarches que vous prescrirez aux agens de la police doivent être dirigées avec tout le secret et la prudence convenables.

Vous connoissez les motifs de haute politique qui ont déterminé S. M. à employer contre l'angleterre des mesures aussi sévères. leur but est de contraindre cette puissance à reconnoître la liberté des mers et à renoncer à une suprématie humiliante pour les pavillons des autres nations. Ces moyens extraordinaires ne sont cependant que de justes représailles et ne peuvent produire l'effet qu'on a lieu d'en attendre, qu'autant qu'ils seront secondés par les efforts de toutes les autorités locales.

Je compte, Monsieur le maire, sur votre zèle accoutumé et sur votre dévouement au bien public, dans cette circonstance importante, je vous prie de me rendre compte du résultat des soins que vous donnerez à l'exécution de la présente et de m'en accuser la réception.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

Fouché.

Département
de l'Isère.

3e. Division.

Bureau
de Domaines

Préfecture
de l'Isère.

Le Préfet du Département de l'Isère,

Certifie qu'il resulte d'un Registre en Dépôt aux archives de la préfecture, que le Directoire du Département dans sa séance du 3 avril 1792, sur l'avis du Directoire du District de la tour du pin du 18 avril précédent, a fixé le traitement du Sieur Claude Gutton, ex frère convers Chartreux de la Maison de la Silve Benite, à la Somme annuelle de Trois cent francs.

Grenoble en l'hôtel de la préfecture le Cinq prairial an treize.

Le préfet

Fourier

DSI

Armée d'Egypte

Commission des Sciences et arts

N.° 72

État des sommes dües aux membres de la Commission des sciences et arts pour leur traitement pendant le mois de Messidor an 8

Noms	Sommes dües	Emargement pour les Signatures
1.e Classe		
Fourier	400 f. " s. " d.	
Costaz	400 " "	
Geoffroy	400 " "	
Villoteau	400 " "	
Boudet	400 " "	
Castex	400 " "	
Dutertre	400 " "	
Rigel	400 " "	
Protain	400 " "	
2.me Classe		
Nouet.	416 13 4	
total	4016 13 s. 4 d.	

Noms	Sommes dues			Emargement pour les Signatures
Suite de l'autre part	4916	13	4	
2me Classe				
Delile	416	13	4	
Lepère	416	13	4	
Labatte	416	13	4	
Redouté	416	13	4	
Balzac	416	13	4	
3me Classe				
Rigo	333	6	8	
Descotils	333	6	8	
Jouguet	333	6	8	
Cécile	333	6	8	
Nectoux	333	6	8	
Savigny	333	6	8	
Rozière	333	6	8	
Adnet père	333	6	8.	
	9666	13	4	

Noms	Sommes dues			Emargement pour les Signatures
Suite de l'autre part	9666	13	4	
4me Classe				
Lenoir	250	"	"	
Lerouge	250	"	"	
Nouyer	250	"	"	
Coquebert	250	"	"	
5e Classe				
Mechain	200	"	"	
Hassenfratz	200	"	"	
6me Classe				
Dupuis	166	13	4	
Lapierre	166.	13	4	
Fathala	166	13	4	
total	11566$^{\#}$	13^{s}	4.^{d}	

Certifié véritable le présent État d'appointement montant à la somme de onze mille cinq cent soixante et six livres treize sols quatre deniers —

Kaire le 21 fructidor —

Le Secrétaire perpétuel de l'Institut —

J. B. J. Fourier

AUTOGRAPHE

de

Fourier

Jean Baptiste Joseph, baron

4) B.a.s. 1/2 p. 8°, o.O., Jeudi, 2me
an den Mathematiker Libri, dessen
Einladung er wegen seines schlecht.
Gesundheitszustandes ablehnt. Hat
auch eine Einldg. des Dic D'Aumont
„ d'assister au jeu du roi" ableh-
nen müssen aus demselben Grunde.

OBSERVATIONS

1.) L.a.s. 3 p. 4° Grenoble 4.IX.1812, gerichtet an einen Fachgenossen, und den Zodiak von Denderah und [illegible] ägyptische Geschichte u. Baudenkmäler betreffend.

2°) L.a.s. 1 p. 4° o.O. u. D., gerichtet an den Divisionsgeneral von Gua, den französischen Generalkommissär in Kairo. Kündigt ihm den Besuch von 4 Mitgliedern des Diwan an, die ihn in einer wichtigen Angelegenheit um seine Ansicht befragen wollen.

3°) 1 p. 4° Marseille, 26.VII.1806 an Fourier gerichtet von 3 ägyptischen Notabeln und zwar Abd-ell-Hall, aga des Janissaires, Henan Hanné, [illegible] des generals Jacob u. Georges Aydé, Ex-douaniers en Egypte. Danken für die günstige [illegible] ihrer Petition an den Kaiser u. senden 12 Flaschen Rosenessenz als Andenken.

4.) s. oben

Fourier (spr. fūrjē), 1) **Jean Baptiste Josephe**, Baron de, berühmter franz. Mathematiker und Physiker, geb. 21. März 1768 zu Auxerre, besuchte die Militärschule seiner Vaterstadt, ging dann, da ihm sein bürgerlicher Stand den Eintritt in das Artillerie- oder das Geniekorps verwehrte, in das Kloster St. Bénoit sur Loire als Novize, trat jedoch 1789 in das Weltleben zurück und erhielt zu Auxerre den Lehrstuhl der Mathematik, den er bis 1794 innehatte. Er nahm an den Jakobinerversammlungen theil und gehörte zu dem furchtbaren Comité de surveillance. Er bekleidete kurze Zeit eine Professur an der Normalschule zu Paris, dann an der polytechnischen Schule und folgte 1798 Bonaparte nach Aegypten, wo er als dessen Sekretär für das ägyptische Institut und als Diplomat thätig war. Zugleich war er eifriger Mitarbeiter an der »Description de l'Égypte«, deren historische Einleitung er verfaßte. 1802 wurde er zum Präfekten des Isère-Departements, 1808 zum Baron und 1815 zum Präfekten des Rhône-Departements ernannt, legte aber letztere Stelle bald nieder und lebte seitdem in Paris seinen Studien; 1815 ward er Mitglied und später beständiger Sekretär der mathematischen Klasse des französischen Nationalinstituts. Er starb 16. Mai 1830. Seine berühmtesten Werke sind: »Théorie analytique de la chaleur« (Par. 1822), »Mémoire sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires« (das. 1827). Auch die Theorie der Gleichungen verdankt ihm bedeutende Fortschritte. Nach Inhalt und Darstellung gleich ausgezeichnet ist »Analyse des équations déterminées«, von Navier herausgegeben (Par. 1831).

2) **François Marie Charles**, Begründer eines eigenthümlichen socialistischen Systems, des Fourierismus, als der Sohn eines reichen Kaufmanns 7. April 1772 zu Besançon geboren, starb 8. Okt. 1837 zu Paris. Er hatte vom Gymnasium her nur geringe Kenntnisse, war Kommis und eröffnete 1793 ein Materialwaarengeschäft zu Lyon. Durch die Revolution seines Vermögens beraubt, wurde er wieder Handlungskommis, obgleich er dazu keine Neigung hatte. Einstmals von seinem Principal beauftragt, eine zu Spekulationszwecken lange aufbewahrte und schließlich verdorbene Reisladung ins Meer zu werfen, soll er hierdurch auf den Gedanken einer socialen Reform gekommen sein. Ein Artikel von ihm, »Le Triumvirat«, im »Bulletin de Lyon« erregte Aufsehen. Nach Paris gekommen, widmete er sich unter großen Entbehrungen der Ausbildung seines Systems. Nachdem 1832 der Saint-Simonismus Boden verloren hatte, hielt er hier einigen seiner Anhänger Vorträge. Die Grundideen seines Systems sind folgende: Das höchste Ziel jedes Daseins ist das menschliche Glück, welches fortwährend nach Befriedigung sucht. Jeder Trieb des Menschen hat die Bestimmung, befriedigt zu werden, und es gibt kein Gutes und Böses mehr. Das Streben, den Trieb zur Befriedigung zu führen, erfüllt die gesammte Welt. Dieser Trieb hat mehrere Aeußerungen, unter denen die sociale Bewegung die Hauptaufgabe unserer Zeit ist. Zur Befriedigung der Triebe gehört Reichthum, dessen Beschaffung also die nächste allgemeine Bestrebung sein muß. Letztere hat zwei Seiten, den Besitz, welcher produktiv gemacht werden soll, und die Arbeit, welche producirt. Die nun zu erstrebende Ordnung des Besitzes ist die landwirtschaftliche Gesellschaftung, die Vorbedingung der Arbeit ist der industrielle Trieb (Attraktion). Die erstere erreicht F. auf ähnliche Weise wie Saint-Simon. Auch er will allenthalben Banken errichten, die den Grundbesitz abschätzen und den betreffenden Eigenthümern jährlich die von F. auf 10—15 Proc. berechneten Zinsen der Schätzungssumme auszahlen, wofür der Grund und Boden an die Gesellschaft abgetreten wird. Arbeit ist nach F. die Bestimmung und zugleich auch der Trieb des Menschen. Er sagt ferner, daß jeder Arbeitszweig einem innern Triebe des Menschen entspreche, woraus sich ergebe, daß jeder Trieb in einer Arbeit seine Förderung und jedes Individuum darin sein Glück finden könne. Unter den einzelnen Arbeitsarten finde nach einem bestimmten Gesetz Anziehung und Abstoßung statt, so daß es dem Menschen freistehe, von einer Arbeit zu einer verwandten überzugehen und so die Abwechselung zu finden, welche ebenfalls dem Menschen Bedürfnis sei. Victor Considérant, der Schüler Fouriers, vergleicht die Arbeit mit einem Klavier, wo die nebeneinander liegenden Töne sich im Mißklang mit einander befinden, die ferner liegenden, Terz, Quinte 2c., aber zusammenstimmen. Ordne man wissenschaftlich alle Producirungen in Serien, so erhalte man eine Skala, in der jeder Trieb so leicht die ihm zusagende Arbeit aufsuchen könne, wie wir auf dem Klavier die harmonirenden Töne fänden. Den Schlußpunkt des ganzen Systems bildet das Phalansterium, die praktische Durchführung der Fourier'schen Ideen. Man denke sich statt der jetzigen Dörfer und Städte die ganze Erde bloß mit Einzelgebäuden besetzt, welche mitten unter den dazu gehörigen Ländereien liegen. Jede solche Industriekaserne sollte eine Geviertmeile Land erhalten. Im Phalansterium wohnt die Phalange (phalanx), bestehend aus 400 Familien (etwa 1800—2000 Personen), also ein Ganzes bildend, das groß genug ist, um jedem Triebe befriedigende Industriezweige darzubieten, und nicht zu groß, um nicht leicht übersehen werden zu können. Die auf das angemessenste betriebene Landwirtschaft sowie die mit Lust vollzogene Arbeit würden nach der Ansicht Fouriers ganz andere Resultate liefern als gegenwärtig. Durch die gemeinschaftliche Wohnung und Besorgung der übrigen Lebensbedürfnisse würden viele Kosten erspart werden. Auch die Erziehung übernimmt die Phalange. Die Befriedigung des innern Triebs lasse alle weit besser arbeiten, als gegenwärtig geschieht. Von ihrem Ueberfluß sollen die Phalansterien unter einander Tauschhandel treiben, der nicht bloß den Binnenverkehr, sondern auch den Welthandel ersetzen werde. In Betreff der Theilung des Erworbenen stellt F. drei Klassen auf, die an der Theilung Antheil haben: die Klassen des Kapitals, des Talents und der Arbeit. Von diesen erhält das Kapital 4/12, die Arbeit 5/12, das Talent 3/12. Die Arbeiten theilen sich wieder in nothwendige, nützliche und angenehme; die Arbeiter letzterer Art erhalten das Wenigste, diejenigen der ersteren das Meiste. Auch eine Obrigkeit soll es im Phalansterium geben, den Unarchen; über je eine Million Phalansterien soll der Duarch herrschen, über die ganze Welt der Omniarch. Die Menschen von einerlei Geschmacksrichtung bilden im Phalansterium eine Gruppe, die mindestens aus sieben Personen besteht und Männer, Frauen und Kinder umfaßt. Mehrere Gruppen vereinigen sich zu Reihen mit gleicher Einrichtung wie die Gruppe. Die Beamten, Aufseher, Lehr- und Werkmeister für Gruppen, Reihen und Phalange werden von den Mitgliedern selbst gewählt. Die Stellung der Frauen im System ist etwas zweideutig. Es gibt drei Klassen derselben: 1) Geliebte (favorites), 2) Erzeugerinnen (génitrices), 3) Gattinnen (épouses). Die letzteren müssen wenigstens zwei Kinder erzeugt haben, die Erzeugerinnen eins, die Geliebten keins. Eine Frau kann gleichzeitig haben: einen Gatten, von dem sie zwei Kinder hat, einen Erzeuger, von dem sie nur eins hat, einen Geliebten, mit dem sie früher gelebt hat, und der diesen Titel behält, außerdem noch bloße Liebhaber, die keine Bedeutung vor dem Gesetz haben. Hier sind einige Proben von Fouriers Ansicht, wie die Triebe der einzelnen auf die ihnen entsprechenden Arbeiten hinweisen sollen. Zur Aufsicht der Kinder, sagt er, finden sich von selbst ältere und jüngere Frauen; andere haben Lust, sich mit der Wäsche zu beschäftigen, andere, die Kleider zu verfertigen. Nach einigen Stunden ist jede Gruppe ihrer Arbeit müde, man wechselt; da gibt es neuen Wetteifer. In der erzeugenden Welt des Phalansteriums entfaltet sich nicht geringere Thätigkeit. Der eine thut da Hirtendienste, der andere sucht nach Blumen und Bäumen; noch andere führen Art, Hammer oder Pflug. Der Trieb überhaupt bildet die eigentliche Anziehungskraft; gehoben und vermehrt wird er aber durch eine Menge äußerer Mittel und Ehren in dem Maß, als die Arbeit schwierig und nützlich ist. Mit der Errichtung des ersten Phalansteriums, das 1620 (von dieser mystischen Zahl versprach er sich allein Erfolg) Mitglieder zählen sollte, sieht F. nicht nur für die menschliche Gesellschaft, sondern auch für die Thierwelt und die sogen. leblose Schöpfung eine Periode des Glücks anheben. Der Erdball ist nämlich nur eine im Guß mißlungene Schöpfung (éclosion contremoulée); denn wie wäre es sonst möglich, daß es unproduktive und giftige Pflanzen, nutzlose oder schädliche Thiere gäbe. Derselbe hat eine Dauer von 80,000 Jahren. Die Jahre der Dauer des Erdballs zerfallen nach F. in vier Phasen. Die erste derselben ist die seit 6000 Jahren dauernde Unglücksphase, darauf werden zwei Phasen der socialen Einheit und des Glücks zusammen von einer 70,000jährigen Länge folgen. Die vierte Phase endlich ist der Zeitraum der Zerrüttung und des Verfalls, welcher 4000 Jahre dauern soll. Durch das Phalansterium soll mit Hülfe physikalischer, chemischer und industrieller Mittel der ganze Zustand der Erdoberfläche eine Veränderung erfahren. Zuerst wird sich um den Nordpol eine Lichtkrone bilden, die Leben und Wärme über die kalten Länder der drei nördlichen Erdtheile verbreitet, analog den Ringen des Saturn. Dann wird die Erde bewohnbar sein bis zu ihrem äußersten Ende; das Meerwasser wird einen lieblichen Geschmack erhalten, und harmonische Temperatur wird allenthalben herrschen; die Fische werden dem Menschen dienstbar werden und Schiffe ziehen, die wilden Thiere werden seine Lastthiere werden; die Menschen werden 2 Meter hoch, 144 Jahre alt und 200 Kilogr. schwer werden und täglich 16 Kilogr. Nahrung zu sich nehmen. Die Bevölkerung der Erde wird die Zahl von 3 Milliarden erreichen, und man wird unter den Menschen nicht weniger als 37 Mill. Dichter zählen, welche Homer gleichen, 37 Mill. Mathematiker wie Newton, eine gleiche Anzahl begabter Schriftsteller wie Molière 2c. Der Glaube Fouriers an diese und ähnliche Herrlichkeiten war ein felsenfester. Er hatte schon in früheren Jahren einen Menschenfreund aufgefordert, 1 Mill. Franken zur Realisirung dieses unendlichen Glücks vorzustrecken, und ging 12 Jahre lang regelmäßig mittags zu der für den Menschenfreund bestimmten Stunde nach Haus, um die Million in Empfang zu nehmen, die nie kam. Indessen gab der Volksabgeordnete Baudet-Dulary seine großen Besitzungen in Condé sur Vire unweit Versailles her, um ein Phalansterium zu gründen. Das Unternehmen schlug aber gänzlich fehl, und der Fourierismus, der bereits die Trümmer der Saint-Simonisten und eine ziemliche Anzahl Träumer um sich versammelt hatte, schien schon aufgegeben zu sein, als ihm Victor Considérants »Destinée sociale, exposition élémentaire complète de la théorie sociétaire« (Par. 1834—35, 3 Bde.; neue Aufl. 1851, 2 Bde.) eine neue Anzahl von Verehrern gewann. Andere Schüler Fouriers, wie Lemoyne, Hennequin, Jules Lechevalier, Transon, haben zum Theil die Irrthümer des Meisters vermieden und den der Lehre gemachten Vorwurf des Materialismus und der Auflösung aller Familienbande als unbegründet nachzuweisen gesucht. Von Fouriers Schriften (gesammelt Par. 1841—45, 6 Bde.) sind hervorzuheben: »Mouvement aromal« (er nannte alle imponderablen Stoffe Aroma) (1808); »Théorie des quatre mouvements« (d. i. Theorie der vier Bewegungen, der socialen [passionellen], der animalen [instinktiven], der organischen und der materiellen) (1808); »Traité de l'association domestique et agricole« (1822), sein bedeutendstes Werk, welches unter dem Titel »Théorie de l'unité universelle« (1841) noch einmal gedruckt wurde; »Le nouveau monde industriel et sociétaire« (1829; deutsch, Heidelb. 1835); »Dangers de la situation sociale actuelle de la France« (1832); »Théorie de Ch. F.«

63*

47. — **FOURIER** (Jean-Baptiste-Joseph, baron), membre de l'Académie française, célèbre mathématicien, né à Auxerre (1768-1830).

Deux lettres a. s. à un confrère et au général du Gua. 1812, ens. 4 p. in-4.

On y a joint une lettre de notables égyptiens à Fourier. 1806, une p. in-4.

La lettre à un confrère est relative au Zodiaque de Denderah et à l'histoire égyptienne. « J'ai les dessins eux-mêmes du zodiaque ; le premier représente la décoration du soffite du dernier entrecolonnement à droite en entrant dans le portique de Denderah ; il contient le lion, la vierge, la balance, le scorpion, le sagittaire et le verseau ; quant à la place que ce dessin occupe dans le monument, c'est facile de la faire connaître ; il faut prendre ce même dessin avec les deux mains et le mettre d'abord verticalement devant soi ; on a le lion à sa droite et toutes les figures ont la tête en haut et les pieds en bas », etc... — La lettre adressée à Fourier par Abd-ell-Hall, aga des Janissaires et Henan Hanné, etc., annonce l'envoi de deux flacons d'essence de rose.

FOURIER (Joseph, baron). Mathematicien, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences. 1768-1830.- L.A.S. à M. Moreau de Jonnes. Mardi matin, s.d. 2/3 p. in-8. 75 Frs.

Abbaye-70

Il est satisfait d'avoir été agréable à M. Moreau. "... M. le rédacteur qui assista à nos séances m'a demandé ce que j'ai lu hier. Je lui ai envoyé ces feuilles hier au soir... Je n'en ai point conservé de copie. Je prie M. Moreau de Jonnes s'il en a l'occasion de reprendre certains feuillets afin qu'ils soient conservés au secrétariat...".

FOURIER, Jean Baptiste
Physician
1768-1830

A. L. S. dated Sept. 8,1821

388 FOURIER, Jean Baptiste Joseph, französischer Mathematiker; entwickelte die nach ihm benannte trigonometrische Reihe und begleitete Napoleon I. nach Ägypten, 1768–1830. Br.m.U. Paris 21. I. 1829. 1 S. 8⁰. Mit gestochenem Briefkopf. (40.—)

Dankschreiben an einen Baron. – Beiliegend eine ausgeschnittene, längere e. Randbemerkung (Korrektur) aus einem wissenschaftlichen Werk, mit angeheftetem Druckvermerk m.U.: *„bon à tirer sauf les corrections indiqués."* – Ferner beiliegend sein lith. Porträt, folio. Bid 54 - Got for 44

185 **FOURIER** (Jean-Joseph, baron), né à *Auxerre*, mort à Paris (1768-1830). Le célèbre géomètre et physicien. Secrétaire perpétuel de l'*Institut d'Egypte.* Préfet de l'Isère, puis du Rhône. Secrétaire perpétuel de l'*Académie des Sciences;* membre de l'*Académie française.* — Deux lettres signées (écornures hors du texte), de 1807 et 1810, entêtes de la préfecture de l'*Isère,* adressées au Maire de *Grenoble.* Prise de commandement en cette ville du général *Valence.* Contrebande de mousselines, percale, casimirs, etc., provenant de l'*Angleterre.* 1.500 fr.

142 **FOURIER** (*Jean-Bapt.-Jos., baron*), *le grand physicien. Né à Auxerre,* 1768-1830. — Lettre autogr. signée à M. Reynaud, examinateur des aspirants à l'Ecole polytechnique, 1821, 1 p. in-4. *Rare.* 1.000 fr.

Belle lettre lui recommandant un candidat à l'école de Saint-Cyr, M. de Montcla appartenant « **à une des principales familles du Dauphiné** ».

27.572 **FOURIER** (Joseph), géomètre et physicien, membre de l'Académie Française (1768-1830) — **EGYPTE.**

P. s. comme secrétaire perpétuel de l'Institut d'Egypte. Le Caire, 21 fructidor an VIII. 3 p. in-fol. Coll. Crawford. 40 NF

« Etat des sommes dues aux membres de la Commission des Sciences et Arts pour leur traitement pendant le mois de messidor an VIII... » CHARAVAY-60

56. — FOURIER (le baron Joseph), mathématicien, qui accompagna Bonaparte en Egypte et fut ensuite préfet de l'Isère (1768-1830). — Pièce signée. Grenoble, 5 prairial an 13. 1/2 page in-4°. Sur papier à en-tête de la Préfecture de l'Isère. 85 F

Saffro 66

FOURIER, Jean Bapt. Jos. baron (1768-1830). ALS. Fine letter by this famous physicist. Very rare.

Letzter Wohnort: [illegible] 18

Persons-Beschreibung: [illegible]

(1847-1903). — Lettre aut. sig., 1 p
in-12. 150 fr

169 **ISABEY** (*Jean-Baptiste*), *le célèbr*
peintre miniaturiste. Né à Nancy, mor
à Paris (1767-1855). — L. a. s. 16 aoû
1 p. in-4. 800 fr

Il renvoie à son correspondant les billet
que celui-ci a laissés à Madame, en lu
rappelant qu'il lui avait déjà donné la log
n° 33. « Mais je réclame votre obligeanc

27.577 **GARNERIN** (Elisa), fille du célèbre aéronaute, J.-B. Garnerin, née en 1791. Elle fit de nombreuses ascensions et les premières descentes en parachute en Europe et en Amérique.

L. a. s. à un général. Paris, 28 janvier 1823. 1 p. in-8°. Rare. 85 NF

« Mlle Elisa Garnerin qui a eu l'honneur d'être présentée plusieurs fois au Roy, à